

OFFRE D'EMPLOI : Inspecteur municipal / Inspectrice municipale

DOMAINES

Inspection et environnement

TÂCHES

Sous la supervision du coordonnateur et au sein de l'équipe du *Service de la mise en valeur des collectivités et de l'aménagement du territoire*, la personne titulaire du poste assumera les tâches suivantes :

- Informer et conseiller les citoyens, entrepreneurs et promoteurs dont les projets doivent être modifiés afin de respecter la réglementation municipale et toute autre réglementation applicable;
- Recevoir, analyser et émettre les permis et certificats conformément aux règlements applicables (en matière d'urbanisme et d'environnement);
- Analyser, préparer et faire le suivi des dossiers qui sont acheminés au comité consultatif d'urbanisme;
- Effectuer des visites d'inspection afin de s'assurer du respect des règlements et des lois;
- Émettre les avis, préparer les dossiers pénaux et agir à titre de témoin judiciaire en cas de poursuite;
- Produire les rapports et documents administratifs.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études collégiales en inspection de bâtiment (ou toute autre combinaison équivalente de formation et d'expérience pertinente);
- Maîtrise du français écrit et oral;
- Capacité de recherche, d'analyse et de synthèse. Capacité de rédaction;
- Capacité à communiquer efficacement et à vulgariser;
- Intérêt pour les milieux ruraux.

CE QUE NOUS OFFRONS

- Poste régulier à temps plein (35 heures / semaine)
- Salaire en fonction de la politique salariale de la MRC
- 13 jours fériés payés
- 7 jours de maladie payés (si non utilisés)
- 3 congés mobiles payés
- Vacances selon la politique en vigueur
- Assurances collectives (50 % employeur / 50 % employé)
- REER collectif à prestations déterminées (cotisations employeur/employé)
- Horaires flexibles (30 h, 32 h, 35 h sur 4 ou 4,5 jours/semaine)
- Fermeture des bureaux pendant 10 jours ouvrables aux Fêtes, pour lesquels l'employeur contribue à hauteur de 6 jours (et l'employé, 4 jours)
- Formation à l'interne

ENTRÉE EN FONCTION ET LIEU DE TRAVAIL

- Date prévue d'entrée en fonction : Dès que possible
- Date limite pour déposer la candidature : 10 octobre 2026
- Lieu de travail : Bureau principal à Montmagny et poste de travail dans les municipalités partenaires
- Déplacement : Permis de conduire valide et accès à une voiture pour se déplacer sur le territoire.
- Les frais de déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur
- Horaire de travail de jour (occasionnellement les soirs ou les fins de semaine)

- **POUR POSTULER**

Faire parvenir votre curriculum vitæ accompagné d'une lettre de motivation par courriel à communication@montmagny.com Veuillez intituler votre envoi *Candidature* inspecteur municipal.

Seules les candidatures retenues seront contactées.

La forme masculine est utilisée dans le seul but d'alléger le texte.